Le Sancéen

Bulletin municipal n°42 - Printemps 2021

J'aime ma ville fleurie

Ville de Saint-Julien-les-Villas

Retrouvez-nous sur internet :

Ville de Saint Julien les Villas

saintjulienlesvillas.fr

Contact mairie

3 rue de l'Hôtel de Ville
10800 Saint-Julien-les-Villas
Tél. : 03 25 71 79 30

Horaires d'ouverture
Lundi, mardi et jeudi :
8h45 à 12h - 13h45 à 17h30
Mercredi :
8h45 à 16h30
Vendredi :
8h45 à 12h - 13h45 à 17h

- Enfance / 4
- Ados / 6
- Finances / 8
- La ville en action
  Le point sur la fibre / 11
- Urbanisme
  Ad'AP / 14
- Dossier
  Saint-Julien, ville fleurie/ 17
- Cadre de vie / 23
- Développement durable
  Rencontre avec Michel Brouillet / 26
  Le service Espaces Verts / 27
- Commerces / 28
- Mairie
  Changement de personnel / 29
- Culture / 30
- Associations
  Arts et jeux sancéens / 31
- Sport
  Le sport en plein marasme/ 32
  Reprise d'activités sportives / 33
- Séniors / 34

Distribution de masques dans les écoles

Point presse parcours PEC

Conseil Municipal

Edito

Chères Sancéennes, Chers Sancéens,

Les premiers grands projets du mandat se précisent et leurs réalisations auront lieu dans les mois à venir.
Les travaux de la passerelle permettant l'agrandissement et la sécurisation du pont de l'hôtel de ville vont débuter dès le mois d'avril. Pose de pieux, mise en place de la passerelle métallique, incorporation des réseaux sous celle-ci, réfection du pont, pose des gardes corps, aménagement de la piste cyclable depuis l'avenue Terrenoire jusqu'à la mairie. Pendant toute la durée des travaux la circulation sera perturbée et la gêne sera d'environ 6 mois.
L'aménagement de la rue Jean-Jacques Rousseau aura lieu cet été en utilisant une technique innovante permettant la gestion des eaux pluviales à l'aide de trottoirs infiltrants. Pour ce projet, nous bénéficierons d'aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie.
La requalification de la voirie rue des Vannes sera faite. Préalablement une réunion publique sera organisée à l'intention des riverains de cette rue pour leur exposer la teneur des travaux et tenir compte, dans la mesure du possible, de leurs éventuelles remarques ou propositions.
Nous souhaitons installer les 8 premières caméras de vidéo protection en 2021. Une seconde réunion publique de présentation permettra d'échanger avec les sancéens sur la vidéo protection de la commune.
Dès l'automne débuteront les travaux de la salle de gymnastique en lieu et place des anciennes pistes de bowling, ainsi que ceux du nouveau bâtiment de la petite enfance. Ce dernier permettra d'accueillir plus d'enfants et un Relais d'Assistantes Maternelles. Bâtiments passifs et réalisés à partir de matériaux bios, ils seront exemplaires en consommation d'énergie pour assurer la protection de la planète. La nouvelle salle de gymnastique ne sera pas réservée uniquement à la pratique de cette discipline mais pourra servir à d'autres activités sportives, au futur collège, ainsi qu'à nos associations sancéennes.
Pour couvrir 20% des charges énergétiques de la commune, la première phase du développement du photovoltaïque sur les bâtiments communaux sera réalisée. Les services techniques, les écoles Fernand Ganne et Robin Noir ainsi que la salle polyvalente bénéficieront d'une production d'électricité de 400Kw.
Tous ces grands projets seront financés à l'aide de subventions obtenues auprès des différents dispositifs de l'Etat : DETR, Appel à Projet Mobilités, DSIL, Plan de relance de l'Etat, Caisse d'Allocations Familiales, la Région Grand Est, Climaction, le Département, l'accompagnement des collectivités dans le cadre de Terre de Jeux 2024, Troyes Champagne Métropole dans le cadre des fonds structurants.
Je tiens particulièrement à les remercier pour leur implication et leur participation dans la réalisation des futurs projets de Saint Julien les Villas.
Face à l'avenir de notre commune, Il ne faut pas oublier la situation sanitaire actuelle qui nous oblige à respecter les consignes de sécurité, les gestes barrières et le port du masque. Si la vaccination se développe, certains d'entre nous n'ont pas eu la possibilité d'y accéder. Aussi nous devons redoubler de vigilance et continuer nos efforts.

Jean Michel Viart
Maire de Saint-Julien-les-Villas
Vice-président de Troyes Champagne Métropole en charge du cycle de l'eau

Éditeur : Mairie de Saint-Julien-les-Villas
Directeur de publication : Jean Michel VIART
Conception et réalisation : Angélique Lespinasse
Crédit photos : Mairie de Saint-Julien-les-Villas, Espace rencontre de la Sauvegarde Essor 10, Jean-Marie Guyot, Frédéric Lopez, Pixabay, VCS, RSJH, L'Est Eclair, So Perfect, La Villa Institut
Maquette : Mairie de Saint-Julien-les-Villas
Rédaction : Mairie de Saint-Julien-les-Villas
Impression : Imprimerie La Renaissance
Dépôt légal : 2er trimestre 2021

Rénovation des sanitaires et des couloirs à l'école Fernand Ganne par L.M.

La trève scolaire est propice à la réalisation de travaux dans nos écoles, avec pour objectif la valorisation et l'aménagement des locaux pour un confort optimum pour les enseignants et les enfants. Le personnel des services techniques a rénové dans leur intégralité les sanitaires ainsi que le couloir des classes.

Protocole sanitaire dans les cantines scolaires par L.M.

Depuis début novembre, un protocole sanitaire strict doit être respecté à l'accueil de loisirs pour limiter la prorogation de la COVID 19. Ce protocole est renfoncé par plusieurs mesures concernant la restauration scolaire depuis le 25 janvier 2021. Ces mesures comprennent le port du maque en toutes circonstances, le bannissement des offres alimentaires (self, corbeille à pain) et le non brassage entre les élèves d'une même classe. Les enfants d'une même classe déjeunent ensemble en maintenant une distanciation d'au moins 2 mètres entre chacun. Le personnel de cantine et les animateurs se mobilisent chaque jour pour que les enfants puissent être accueillis et se restaurer dans les meilleures conditions.

Des vacances apprenantes par S.L.

Dans les écoles de la commune, des vacances apprenantes ont été organisées du 22 au 26 février 2021. Gratuites pour les familles, elles ont été proposées aux enfants scolarisés à Fernand Ganne élémentaire. Deux enseignants volontaires, secondés par du personnel communal, ont pris en charge les inscrits. Les vacances apprenantes ont permis d'aborder différemment les apprentissages scolaires (la lecture, le calcul, les mesures,…) par la culture. Des rencontres ont eu lieu avec des intervenants extérieurs : Jean-François LEMAIRE - sculpteur verrier, un comédien de la compagnie du Loup Bleu, des intervenants de la Maison de la Science… Les enfants ont pu également s'exercer à des sports en extérieur comme le tir à l'arc, qui ne leur sont pas proposés habituellement. Cette semaine a ainsi permis aux enfants d'aborder les apprentissages différemment, en dehors du milieu scolaire habituel. Ils étaient tous volontaires et détendus.

Des vacances sur le thème des animaux par S.R.

Durant les vacances d'hiver, l'équipe d'animation a travaillé sur les animaux. Thème très apprécié des enfants qui ont pu découvrir mode de vie et lieu d'habitat de certains animaux. Avec le service des sports, les élémentaires ont travaillé sur la sécurité routière en vélo et les maternelles ont appris des jeux de balles en tous genres. Les 3 à 7 ans sont allés à la bibliothèque pour une histoire à deux voix et une activité autour du thème. Enfin, deux temps forts ont été mis en place : une journée déguisée avec la confection d'un brunch et une journée sur le thème « Chic et choc » où les enfants sont venus déguisés pour un goûter festif. Des vacances toujours sous la contrainte sanitaire, mais des activités très appréciées des enfants et de l'équipe d'animation.

Rencontres Intergénérationnelles par C.B.

Pendant sept semaines, les enfants se sont essayés à l'écriture. La crise sanitaire nous a imposé d'aborder et travailler nos projets avec les enfants différemment. Notre envie : rencontrer les mamies et les papis de la Résidence de la Moline. Pour se faire, les deux animatrices ont misé sur la communication, l'expression écrite, le courrier,… Une découverte pour beaucoup : une lettre: comment on l'envoie, comment on l'écrit, c'est quoi une adresse? Un timbre, ça coûte de l'argent?... Les enfants découvrent nos aînés en échangeant des photos, observent les différences, posent leurs questions pour mieux comprendre. Les échanges se font et chacun attend ses lettres. Nous espérons poursuivre ce projet tout au long de l'année. Prochaine étape : organiser des jeux, communiquer par mail ou en visio et se rencontrer en chair et en os dès que possible. Un grand merci à tous les résidents pour leur participation et leur motivation.

Coup de peinture à l'accueil de loisirs par L.M.

Depuis quelques mois, le personnel technique s'affaire à redonner un coup de jeune aux salles de l'accueil de loisirs. Elles sont toutes repeintes de jolies couleurs. Deux sanitaires ainsi que des points d'eau sont aussi installés afin d'optimiser le bien-être de tous.

La commune de Saint-Julien-les-Villas vous informe

La période que nous traversons peut être un moment délicat, tout particulièrement pour un adolescent.

Aussi, la commune de Saint-Julien, à travers cette lettre d'information, souhaite mettre en lumière les services existants, notamment les structures de soutien qui ont fait leurs preuves et sont accessibles à tous les Sancéens.

Focus sur la Maison de l'Adolescence de l'Aube

Un accueil confidentiel et gratuit qui propose une écoute à toutes les questions que se posent les jeunes et les adultes qui les entourent. Chaque après-midi, deux accueillants conseillent et accompagnent les familles et leurs adolescents dans les projets ou difficultés et, si besoin, mobilisent des partenaires spécialisés.

Des groupes de parole et d'échanges pour les parents sont organisés sur des thèmes précis, ainsi que des groupes uniquement dédiés aux adolescents.

Pour toutes questions sur la santé , les droits, les loisirs, l'éducation mais aussi parler de ses projets, de ses formations, de son avenir ou de ses inquiétudes, n'hésitez pas à contacter la Maison de l'adolescence de l'aube. ●
S.R.

Contact et infos

Ouverture
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 19h
- Mercredi de 14h à 19h

Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Gratuit, confidentiel
5, rue du gros raisin
10 000 Troyes
03 25 71 88 20
mdaaube@orange.fr

Activités ados sur les vacances par O.J.

La municipalité, avec l'aide de la MJC va proposer des activités pour les ados durant les prochaines périodes de vacances scolaires, avec un accent mis sur l'été.
L'opération Sancé1 partage de la MJC va être reconduite les mercredis :
- 05 mai à la Moline à côté de l'espace jeu
- 07 juillet au stade de la Burie
- 18 juillet à la Moline à côté de l'espace jeu
- 21 juillet au parc Grimont sur l'espace vert, piste cyclable et city stade
- 28 juillet au stade Gambetta sur le terrain de football
- 25 août au parc Grimont sur l'espace vert, piste cyclable et city stade

La municipalité oganisera ces mercredi soir des soirées à destination des jeunes. Les activités qui seront proposées : barbecue, loup garou, diffusion de film en plein air etc…
L'inscription se fera auprès de la MJC.

La MJC

La MJC propose aux jeunes sancéennes et sancéens un accueil de type club ados pour les 12 – 18 ans.
Quand elles / ils sont à la MJC, elles / ils ont accès à des activités en accueil libre (ping-pong, babyfoot, billard,…) et des activités qu'elles / ils ont envie de faire.
A la MJC, les jeunes sont acteurs de leur temps libre, les animateurs sont là pour les accompagner dans leurs projets, les écouter,…
A chaques vacances, les jeunes et les animateurs mettent en place un programme d'activités ouvert à tous les jeunes dès lors qu'ils sont adhérents à la MJC (15 € par an).
La MJC permet également aux jeunes de participer à un séjour ski organisé chaque année et à un séjour mer ou montagne durant les vacances d'été.
La MJC met également en place avec les jeunes, depuis plus de 4 ans, des échanges Erasmus+ autour de la voile traditionnelle, du développement durable, du vivre ensemble,…
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer à la MJC. ● F.L.

St Julien les-Villas
Maison des Jeunes et de la Culture

Ce qu'en disent les jeunes

« C'est comme ma deuxième maison »
Kenzo C.

« Pour voir des gens, sinon je reste seule chez moi »
Léa P.

« J'aime bien venir, il y a une bonne ambiance, étant sociable, j'aime bien me faire des amis »
Laurie O.

« La bonne ambiance, les activités, les potes et puis voilà »
Kylian B.

« Quand je suis à la MJC je ne pense à rien d'autre, je me sens bien, pour l'ambiance, la coopération, l'apprentissage de valeurs, on fait plein de trucs que l'on n'aurait pas fait sans la MJC, les gens sont cools. Quand on a rien à faire on peut venir quand on veut »
Jeanne B.

« Pour l'ambiance, on est libre de faire ce que l'on veut dans certaines limites, ça permet de rencontrer pas mal de gens, ça permet de voyager »
Margot M.

Le Compte administratif 2020

Le compte Administratif 2020 du budget principal

Fonctionnement courant

Le résultat de fonctionnement de l'année 2020 est positif avec 1.67 million de capacité d'autofinancement contre 1.3 millions en 2019 soit une hausse de 28.32%.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en baisse à 5 725 594 contre 6 103 945 euros. Elles se justifient par la crise sanitaire du covid 19, qui nous a obligé à fermer les structures d'accueil de mineurs ainsi que l'école de musique.

Les charges à caractère général sont en baisse, se portant à 1 268 406 euros contre 137 948 euros en 2019. Il faut noter :

- La baisse continue des énergies électriques et gaz avec 238 294 € contre 257 527 € en 2019 soit une diminution de 7.46 % et depuis 2013 une économie de 38.12% ; les investissements en économie d'énergie continuent à porter leurs fruits avec les efforts de 2020 sur la génération d'électricité dans les nouvelles salles d'activités à Robin Noir.
- Les prestations de services extérieurs diminuent de 20% en 2020 pour un montant de 189 733 € qui s'explique par la fermeture du 16 mars au 11 mai 2020 de la cantine à la suite du confinement et n'a repris son activité totale qu'en septembre 2020.
- Pourtant la mairie a eu des dépenses imprévues au budget initial comme l'achat de petit matériel afin de répondre aux demandes du gouvernement concernant les protocoles sanitaires dont le montant s'élève à 15 358.36 €.
- Les achats de masques pour la distribution des sancéens ainsi que la dotation effectuée dans nos écoles et le gel hydroalcoolique s'élèvent à la somme de 30 189.52 €.

Les charges de personnel ont diminué de 0.42% en 2020. La maîtrise des dépenses se poursuit sachant qu'elles représentent 70.16% des dépenses réelles de fonctionnement.

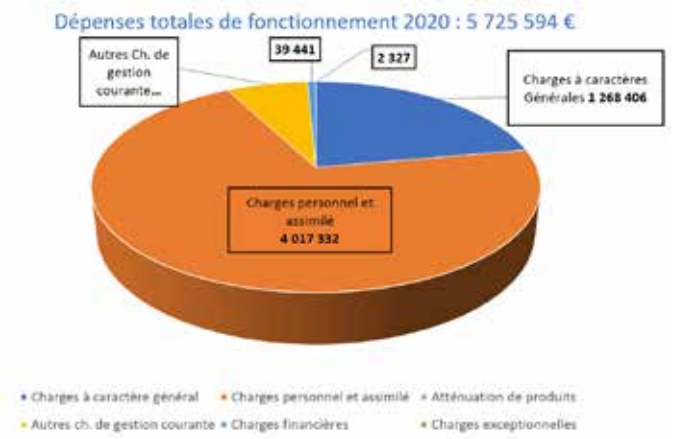

Progression des recettes de fonctionnement à 7 605 777 € contre 7 388 887 € en 2019 soit une augmentation de 2.94 %, mais il faut prendre en compte des produits exceptionnels à hauteur de 354 039.41€.

La baisse continue concernant les dotations d'Etat depuis 2014, se poursuit encore cette année avec une DGF à 803 000 € contre 816 474 € en 2019 et 1 247 128€ en 2013. Malgré cela, nos recettes s'améliorent même si on constate une diminution des impôts et taxes à 4 521 078 contre 4 600 152€ en 2019. A cela s'ajoute une baisse des droits de mutation sur 2020 avec 190 586€ contre 233 981€ en 2019, représentant les ventes de biens moins importantes sur l'année.

Grâce à une bonne gestion de nos services enfance et petite enfance et au soutien de la CAF durant la période de confinement, les aides de cet organisme augmentent à 889 251€ cette année contre 606 186€ en 2019.

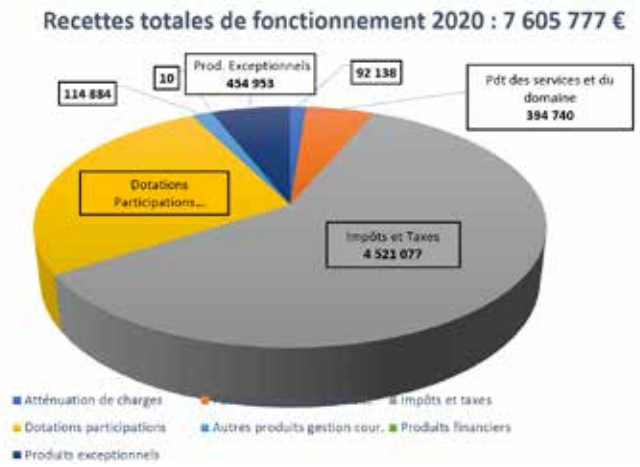

Résultat du budget de fonctionnement 2020

Si les dépenses baissent et les recettes augmentent cela permet de conserver un résultat satisfaisant et d'avoir une capacité d'autofinancement à 1 679 094 €, supérieure à celle de 2019 qui était de 1 309 354 €, ce qui nous sera utile pour financer nos investissements de 2021.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de résultats depuis 2013 avec la dynamique des recettes et des dépenses. Nous pouvons dire que les finances de notre commune sont saines car la courbe des dépenses ne croise pas celle des recettes

Des investissements en 2020

Les dépenses réelles d'investissements s'élèvent à 3 817 590 € contre 4 997 094 € en 2019. Malgré une baisse nous avons pu finaliser certains projets : Cœur de Vie pour (1 492 000 €), la Maison de Santé (822 000 €) et La Maison de l'Hôtel de Ville (382 000 €). Nous comptons aussi sur les investissements corporels comme l'acquisition d'un véhicule électrique pour la police municipale (37 580 €) et d'autres dépenses pour la sécurité et le bien-être des sancéens.

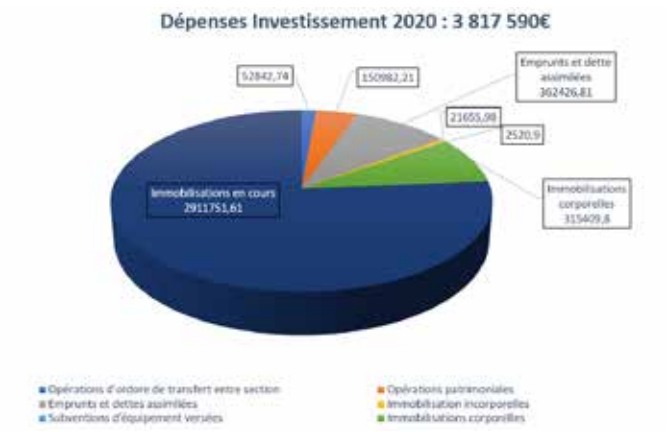

Les dépenses d'investissements nous ont permis d'obtenir des subventions pour 2020 à hauteur de
851 408.84 €, dont 83 779 pour les opérations non individualisées, 101 840 € pour l'Eglise ; 89 057€ pour le cœur de vie et 576 732 pour la maison de santé.

Nous pouvons aussi nous satisfaire d'avoir obtenu 488 025€ de FCTVA (Récupération de TVA) et nos excédents de 2019 à hauteur de 1 000 000 €.

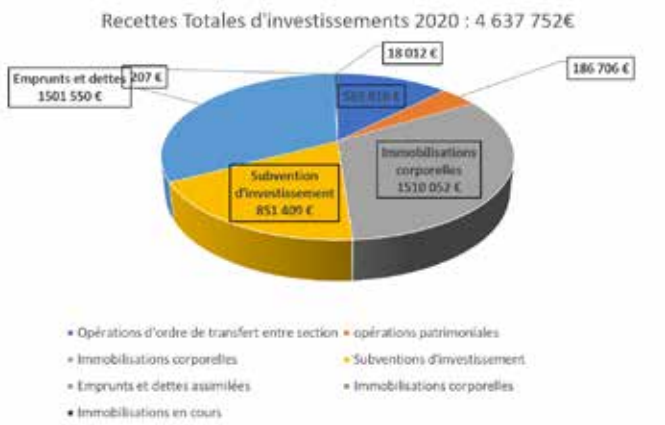

La dette reste faible

Au 31/12/2020, elle est de 3 575 076 €, soit 398 € / habitant, comparée aux 828 € / habitant pour la moyenne des communes de France de même strate. Notre commune peut se satisfaire de son endettement. Quant à l'annuité de la dette (montant annuel des intérêts et du capital remboursé), elle est de 59€ / habitant, ce qui se trouve être 3 fois inférieure à l'annuité moyenne des communes de la même strate.

Le compte administratif 2020 du budget annexe

Le budget annexe est (recettes et dépenses engagées pour la partie "canal sans eau" où se situe la Maison de Santé, la future Maison de retraite et prochainement le collège) relativement simple car nous avons effectué une vente à la SDDEA pour 30 000 € HT et nous percevons un loyer du collège à hauteur de 5 136.00 € /an.

Résultat Global de l'année 2020

L'exercice consolidé montre une capacité d'autofinancement de 1 647 850 €, en baisse de 127 783 € par rapport à 2019, mais toutefois supérieure à celle de 2018. Ce qui nous donne une épargne nette à 1 285 423 € avec des subventions d'investissements non négligeables comme nous avons pu avoir sur certains projets : Cœur de vie (373 000 €), Eglise (100 000 €) et La Maison de Santé (170 000 €), quelques exemples qui montrent que nous investissons en allant chercher des aides. La commune de Saint-Julien-les-Villas conserve peu d'endettement. Les annuités par habitant sont faibles, et un autofinancement net important. De plus l'autonomie financière est de 59.47%, donc une capacité de désendettement rapide. Aussi, la situation financière de la commune permet de poursuivre son fonctionnement sans difficulté et facilite le financement des investissements des années à venir.

Le fond de roulement, après avoir baissé en 2019 à 1 700 474 €, a augmenté en 2020 pour atteindre 2 582 817 €, ce qui permet de rassurer les sancéens sur le fonctionnement de la commune et de ses services comme la crèche, la bibliothèque, le centre de loisirs, l'école de musique, etc…

Saint-Julien-les-Villas reste une commune où il fait bon vivre et nous travaillons à ce que cela reste ainsi. C.V.

Les élections régionales et départementales par C.V.

Suite à la crise sanitaire, un projet de loi sur le report des élections régionales et départementales de mars 2021 a été adopté le 09 février 2021 par l'Assemblée Nationale. Le **1er tour** aura lieu le **13 juin 2021** et le **2e tour** le **20 juin 2021**.
Organisation : des équipements de protection seront mis à disposition des électeurs et des participants à l'organisation du scrutin.
Procurations : chaque électeur pourra disposer de 2 procurations établies en France. Cette possibilité sera **strictement limitée** au scrutin de juin prochain. Le mandant et le mandataire devront être inscrits sur la liste électorale de la même commune.

Projet La Fontaine par L.V.

En partenariat avec le conseil des ainés et le service enfance jeunesse, un projet commun autour des fables et de la vie de Jean de la Fontaine est en cours de réflexion. Cette synergie est vouée à faire revivre l'histoire de notre ville et le passage de ce poète à Saint-Julien à travers un parcours ludique.
Ce parcours intergénérationnel aura pour points cibles 12 bancs déjà installés, sur chacun desquels seront gravés une morale, un mot clé et une illustration en lien avec une fable à découvrir, écouter…

Cérémonie du 19 mars par J-M. G.

En comité restreint, une délégation de 5 personnes, dont le Porte Drapeau de la FNACA M. Walter Pettazzoni, s'est rendue à 17 h 30, au Monument aux Morts de la commune pour commémorer le 59 ème Anniversaire du Cessez-Le-Feu en Algérie, et des combats en Tunisie et au Maroc. Avec la participation de M. Daniel Vogel membre de la FNACA et de Mme Patricia Bizzari. M. Jean-Marie Guyot, Président du Comité d'Entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerres donna lecture de « l'Ordre du Jour n°11 du Général Ailleret » publié le 19 Mars 1962. M. Patrick Grosjean, 1° Adjoint, représentant M. le Maire, fit la lecture du Message national de Mme Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'État pour les Anciens Combattants auprès du Ministre des Armées. Après les dépôts de gerbes du Comité Sancéen de la FNACA et de la Municipalité, la Marseillaise reprise à l'unisson, clôtura cette cérémonie.

Le point sur la fibre

Point d'étape sur le déploiement de l'ensemble de l'agglomération troyenne*, au niveau local, de cette technologie jusqu'à 60 fois plus rapide que l'ADSL.

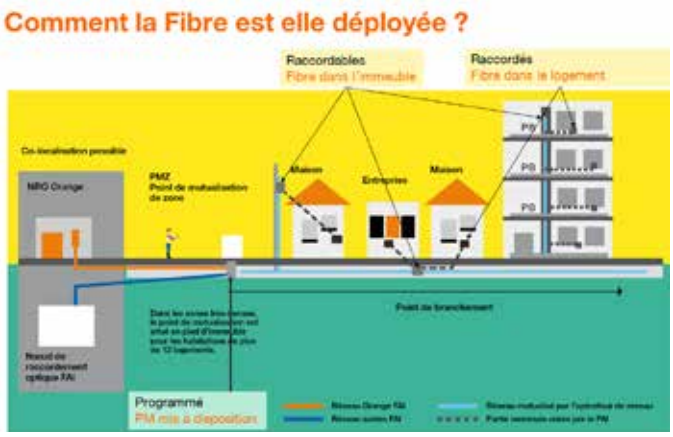

La fibre optique est un fil de verre qui conduit la lumière. Le signal lumineux, injecté dans la fibre, est capable de transporter de grandes quantités de données à des débits très élevés, sur plusieurs centaines, voire milliers de km. La fibre optique peut acheminer des débits descendants (en téléchargement) jusqu'à 60 fois plus rapides que le réseau actuel en cuivre (technologie ADSL) ! Ceci permet de répondre aux usages et besoins croissants des utilisateurs : télévision en Ultra Haute-Définition, jeux-vidéos en réseau, téléchargement ultra-rapide de données ou encore streaming et Vidéo à la Demande (VOD), le tout pour plusieurs utilisateurs en même temps.

Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, l'agglomération troyenne fait partie des zones dites AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement), dans lesquelles un opérateur s'engage à déployer la fibre pour l'ensemble des fournisseurs d'accès internet (FAI). A ce titre c'est Orange qui s'est engagé à déployer la fibre optique sur ses fonds propres pour l'ensemble des foyers et locaux professionnels de Troyes Champagne Métropole (périmètre 2012*), soit 75 000 logements répartis sur 14 communes. Les zones AMII représentent 60% des logements en France.

Comment la Fibre est-elle déployée par Orange ?

Après une phase d'études pour cartographier le réseau actuel, la fibre optique est d'abord déployée dans les rues, où les armoires (PMZ sur le schéma ci-dessous) sont implantées. La fibre est ensuite installée pour les maisons individuelles et dans les immeubles, à l'aide de points de branchements. Ceux-ci peuvent être installés en souterrain, sur des poteaux, à l'intérieur des immeubles ou en façade. Il est recommandé aux propriétaires de logements individuels d'accepter la demande d'installation de points de branchement, dans le cas où ils seraient sollicités, pour permettre le déploiement de la fibre dans leur quartier. Tous les opérateurs sont informés du déploiement mené par Orange. Lorsque le réseau est ouvert, tous sont en mesure de proposer leurs offres à leurs clients.

Où en est-on à Saint-Julien-les-Villas?

Aujourd'hui, le 12 mars 2021, nous en sommes à 2643 logements au total raccordables à la fibre, soit 78% des logements de notre commune.

Espérons que les différents problèmes techniques de passage de fibre soient solutionnés au mieux, afin que la fibre puisse équiper tous nos logements rapidement.

Seuls 2 opérateurs ont pu répondre à cet appel d'offre (SFR & ORANGE). La société Orange a été mandatée par l'Etat pour couvrir les 14 communes de l'agglomération Troyenne. Sachant qu'en décembre 2020 et malgré le confinement, 1700 nouveaux logements étaient raccordables à la Fibre, portant ainsi à 2075 le nombre de logements total pouvant souscrire à une offre fibre optique auprès de leur Fournisseur d'Accès Internet (FAI).

Nous vous recommandons de bien préparer votre habitation en vue de l'installation de la fibre optique chez vous. En effet, bien qu'Orange déploie la fibre en zone publique, c'est bien votre FAI qui effectuera le raccordement final dans votre zone privée en utilisant le chemin existant avec le réseau téléphonique : gaines, fourreaux… ● N.W et P.G

* Bréviandes, Buchères, La Chapelle-Saint-Luc, La Rivière-de-Corps, Les Noës-près-Troyes, Pont-Sainte-Marie, Rosières-près-Troyes, Saint-André-les-Vergers, Saint-Germain, Saint-Julien-les-Villas, Saint-Léger-Près-Troyes, Saint-Parres-aux-Tertres, Sainte-Savine et Troyes.

Comment raccorder mon domicile à la fibre?

1. Pour savoir si mon domicile ou entreprise est déjà éligible à la fibre, je consulte la carte interactive sur : https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique :
2. Si tel est le cas, je contacte mon Fournisseur d'Accès Internet (FAI) pour lui dire que je souhaite bénéficier d'une offre fibre optique (les FAI n'informent pas systématiquement leurs clients qu'ils peuvent y souscrire).
3. Une fois l'offre choisie, je prends rendez-vous avec mon FAI pour faire le raccord avec l'installation d'une prise optique par un technicien (compter environ ½ journée).

CLAS par S.H.

Suite aux appels à projets de la CAF et de TCM, l'Espace Rencontre de la Sauvegarde Essor 10 a renouvelé pour une deuxième année le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité). Ce dispositif permet aux enfants scolarisés (primaire et collège) de pouvoir obtenir un accompagnement individualisé grâce à une méthodologie adaptée. L'équipe est en lien avec les écoles et les parents afin de suivre au mieux le parcours scolaire et valoriser l'enfant. Pendant les vacances de février, les enfants inscrits à l'Espace Rencontre ont bénéficié d'un accompagnement durant toutes les matinées de 10h à 12h. Au programme : aide aux devoirs et jeux éducatifs en lien avec leurs apprentissages.

Café rencontre organisé par l'Espace Rencontre de la Sauvegarde Essor 10 par S.H.

Grâce à la maison médicale de Saint-Julien-les-Villas, Alicia Stapf - diététicienne est intervenue dans le cadre des Cafés Rencontres. Au programme : découverte de l'alimentation pour toute la famille. Cette action s'est déroulée mardi 16 février dernier et a permis aux parents de découvrir différentes astuces pour manger mieux et connaître les besoins de son corps. Tout ceci en restant gourmands avec une dégustation de délicieux cookies revisités.

Ateliers parents-enfants autour de la pâtisserie par S.H.

L'équipe de l'Espace Recontre de la Sauvegarde Essor 10 a organisé tous les après-midi de la première semaine des vacances de février des ateliers pâtisseries. En effet, l'objectif était de renforcer le lien parents-enfants par le biais de créations gourmandes : muffins, cookies personnalisés... À déguster en famille à la maison !

Le CMJ de Saint-Julien-les-Villas par M.B.

Le Conseil Municipal Jeunes permet d'impliquer les jeunes pour améliorer la vie sur la commune en réalisant divers projets. Il est composé de 12 jeunes (4 collégiens, 4 élèves de Robin Noir et 4 élèves de Fernand Ganne), 2 animateurs de la commune et 3 élus de la ville. Avec le contexte actuel, les réunions se déroulent en visio, ce qui permet aux CMJ de parler et de voter les futurs projets, de débattre sur des sujets d'actualité, permettant d'être acteurs de la commune.

Les projets souhaités et votés par les enfants sont les suivants :

- La création d'une affiche interdiction de fumer qui devrait être installée prochainement devant les écoles
- Ecriture de lettres et de dessins pour les personnes agées des maisons de retraite
- Création d'un journal des CMJ

Bienvenue aux nouveaux conseillers : Yakoye, Gwenaelle, Kyane et Chloé !

Un nouvau préau haut en couleurs par M.G.

Le préau de l'école élémentaire Robin Noir est désormais transformé grâce à l'intervention durant 45 heures de Christina Escobar, artiste reconnue. Chaque classe fabrique des objets en lien avec le pays étudié qui seront mis en valeur sur des étagères ou suspendus. Vous serez accueillis par les bienvenus de 9 langues différentes. Il était prévu que ce projet concernant toutes les classes soit plus coopératif, cela n'a pas été possible car le protocole n'autorise pas le brassage des classes. Espérons une amélioration en fin de printemps pour organiser, tout en respectant l'aspect sanitaire, l'inauguration de ce nouveau préau.

Repair'café par A.L.

Dans l'après-midi du 20 mars, à l'auditorium, 64 personnes ont été reçues pour faire réparer de l'électroménager, du matériel HIFI, de l'électronique... et le tout gratuitement. Cela faisait maintenant un an que le repair'café ne s'était pas installé sur une commune suite au contexte sanitaire. Il compte 36 bénévoles - dont 3 couturières chevronnées - pouvant réparer tout type de matériel transportable et non thermiques. L'association est en recherche de bénévoles ayant des compétences dans les smartphones et mobiles, sans faire toutefois concurrence aux boutiques spécialisées. Si vous désirez vous inscrire pour les prochaines dates, rendez-vous sur la page facebook de l'association ou sur le site internet : www.rcaube.fr

L'accessibilité pour tous à Saint-Julien

Parvis de l'Hôtel de Ville

Stationnement et cheminement à l'école Robin Noir

Sanitaires école Robin Noir

Maison de l'Hôtel de Ville

En février 2005, une loi a été votée en faveur de l'égalité des droits et des chances, obligeant les villes à offrir un cadre de vie adapté aux personnes en situation de handicap en rendant l'espace urbain accessible à tous sans discrimination. Saint-Julien-les-Villas a déposé en 2016 son agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) pour ses 18 établissements recevant du public (ERP).

Un Ad'AP est un engagement à procéder aux travaux de mise en accessibilité. Il comporte une analyse des actions nécessaires pour y parvenir, un programme et un calendrier de mise en œuvre. Nos ERP ont été - ou vont être - aménagés en fonction des normes d'accessibilité pour permettre aux personnes handicapées de se déplacer en toute autonomie en accédant et utilisant les locaux et les équipements.

Aménagement des extérieurs de nos ERP

Des places de stationnement pour personne handicapée ont été créées le plus près possible des entrées. Elles sont suivies par des bandes de guidage permettant aux personnes mal ou non-voyantes de se déplacer en toute sécurité (Mairie, Pôle jeunesse, Ecole Robin Noir…) D'autres bandes de guidage vont être prochainement installées à l'Eglise, au gymnase…
Pour tous les bâtiments, un accès PMR (personne à mobilité réduite) va être aménagé ou modifié. Les cheminements ont été aménagés : pourcentage de pente (pôle jeunesse, Mairie), largeur des trottoirs (gymnase, Parvis de l'Hôtel de ville, pôle jeunesse) et installation de carillons quand les portes sont trop lourdes.
Des caillebotis ont été installés devant les entrées du gymnase pour informer les mal ou non-voyants d'une entrée. Des clous podotactiles, présentant une texture, ont été posés sur les quais d'accès aux transports en communs, face aux traversées de voitures et de voies ferrées et en haut des escaliers. Ces dispositifs permettent aux personnes mal ou non-voyantes de sentir au toucher, par les pieds ou avec une canne blanche, qu'il y a un obstacle 50 cm plus loin. Une boîte aux lettres a aussi été installée au gymnase à la hauteur d'une personne en fauteuil roulant.

Aménagement des intérieurs des ERP

Les circulations pour les personnes PMR ont été adaptées :
- Modification des largeurs d'ouverture de portes, dimensionnement des sanitaires et accessibilité des équipements (MHV, école Robin Noir ou encore gymnase).
- Eclairages automatiques, hauteur des comptoirs adaptée (MHV), des places pour PMR réservées dans le gymnase, douches avec assise, amélioration de la signalétique (affiches et panneaux).

Nous sommes en bonne voie pour rendre Saint-Julien-les-Villas accessible à tous. La collectivité poursuit ses efforts pour finaliser les aménagements facilitant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. ● L.V.

Rue Jean-Jacques Rousseau (entre la rue de Gentilly et la rue de la Fable) par J.Z.

Cette rue va être refaite complètement. Nous allons y installer un trottoir plus large, des espaces verts et expérimenter l'infiltration des eaux de pluie directement dans les trottoirs. Avant de lancer le marché de consultation des entreprises, nous avons voulu valider le projet ainsi que les plans de cette réalisation par les riverains. Nous avons donc réalisé une présentation du projet aux riverains en février dernier, tout en respectant les mesures sanitaires. Au niveau du calendrier, cela va se passer en deux temps :

• Enfouissement des réseaux de fin mars jusqu'au début d'été. Des interventions sont prévues sur tous les réseaux, des canalisations d'eau vont être changées et les réseaux actuellement en aériens sont à enfouir (téléphone, électricité). De plus, il faut créer le réseau de câbles pour les futurs candélabres.

• Travaux de voirie prévus cet été pour une livraison à l'automne 2021.

Passerelle – voie douce – Pont de l'Hôtel de Ville par J.Z.

Départ des travaux prévu en avril pour une ouverture aux cyclistes et piétons en octobre. Ces travaux vont se dérouler en plusieurs étapes :

1 - modifier les réseaux qui passent sous le pont (en installant des supports temporaires).

2 - créer les appuis en béton sur les berges.

3 - apporter et installer la structure de la passerelle

4 - réaliser la jonction entre le coté de la passerelle et le pont, qui permettra d'agrandir la largeur de la chaussée sur le pont afin de permettre à deux bus de se croiser sans difficulté.

Enfin les piétons et cyclistes auront une voie dédiée pour circuler en toute sécurité et relier les deux rives de la Seine et les pistes cyclables de l'avenue Terrenoire et de la rue Fernand Ganne.

Rue des vannes par J.Z.

Cela fait plusieurs mois que nous travaillons sur le projet de réfection de cette rue. Nous avons plusieurs propositions de réalisation que nous voulons présenter aux riverains. Nous souhaiterions organiser une réunion avec eux avant l'été, si les conditions sanitaires le permettent. Dans le cas contraire, nous devrions trouver une méthode de consultation qui soit aussi facile d'accès et permettant la proximité ou alors envisager cette réunion en fin d'été. A suivre donc…

Petite enfance par J.Z.

Cette construction sera implantée rue du Canal en s'intégrant dans l'environnement existant, en préservant au maximum les arbres présents près du rond-point Jean Moulin. Ce sera une création sur un seul et unique niveau, avec des espaces lumineux, fonctionnels et adaptés au tout jeune public et aux assistantes maternelles. Le personnel a été associé dès le départ des discussions avec les architectes. Différents espaces vont être créés, permettant de répondre aux besoins des enfants en fonction des âges mais aussi des activités proposées. Ainsi un espace de jeux d'eau est prévu et les jeux en extérieur sont prévus pour garantir la sécurité des enfants. Ce bâtiment sera dit « passif », car il sera conçu pour être très bien isolé avec des matériels biosourcés et ne nécessitera pas de chauffage de type traditionnel. Ce bâtiment devrait même produire de l'électricité car des panneaux solaires devraient trouver place sur ses toits.

Gymnase par J.Z.

D'importants travaux sont en projet concernant les salles annexes du gymnase. Sont concernées les salles se trouvant sur le côté et à l'arrière du bâtiment. Nous souhaitons supprimer le dojo actuel qui est vieillissant (fuites d'eau et problèmes thermiques) et remettre aux normes les vestiaires attenants. Avec la place libérée, nous recréerons des salles d'activité dédiées au sport et une salle sera utilisée pour les repas de tous les élèves de Fernand Ganne. Sur les surfaces de toit ainsi créées, nous apposerons des panneaux solaires pour chauffer l'eau des sanitaires et produire de l'électricité.

Salle de gymnastique par J.Z.

Cette création sera implantée juste à côté de l'Espace Grimont, en face de la salle polyvalente. Elle sera créée en lieu et place des anciennes pistes du Bowling. Ce bâtiment aura une surface totale de 1000 m² et permettra d'accueillir à la fois des activités de gymnastique avec du matériel qui restera en place et d'autres emplacements plus polyvalents qui pourront se transformer en terrain pour des sports collectifs. Ce bâtiment sera conçu pour être passif, ce qui permettra de réduire fortement les dépenses de chauffage tout en garantissant un confort pour les usagers. Début des travaux prévu à l'automne 2021, pour une ouverture au public 1 an plus tard.

J'aime ma ville fleurie

Le printemps est arrivé et amène avec lui le fleurissement. Saint-Julien-les-Villas, tout auréolée de ses 3 fleurs du label des "villes et villages fleuries" nous offre un spectacle de toute beauté. En corrélation de ce label, le concours des maisons fleuries apporte une touche des plus chatoyantes pour notre commune.

L'Histoire d'hier

Si dans les années 1965 à 1989, monsieur André Grimont était visionnaire des grands espaces avec la création du parc à son nom ou la création de lotissements verdoyants, son successeur le docteur Francis Mielle a été le déclencheur du fleurissement et des massifs paysagers dans notre commune.

Création du parc Grimont en 1993

L'embauche en 1992 d'un technicien paysager nommé Olivier Lelièvre, transforme le paysage des décors floraux. D'abord les massifs en mosaïque puis viennent ensuite les plantations plus "zen" avec les graminées et les vivaces.

Au début des années 2000, le nombre croissant de massifs dans les rues Gambetta ou Coopération, la multiplication des giratoires (Charles de Gaulle, Jean Moulin, avenue Baroin, etc.) offrent des sites de fleurissement visibles pour les nombreux passants.
Chaque décor évoque des thèmes. Le giratoire Charles de Gaulle figure notre commune avec ses ponts et ses bras de rivière. Le giratoire Jean Moulin transcrit l'idée de nos entrées de ville et celui de l'avenue Baroin évoque avec son maillage métallique l'histoire des anciens sites industriels.

Grâce à ce travail et cette volonté d'embellissement, notre commune est vite récompensée par le label "Villes et villages fleuris". Une première fleur en 2001 puis une deuxième en 2003 et rapidement la troisième en 2004. Ce label est une distinction attribuée par un jury de différents échelons (départemental, régional, national) récompensant les communes qui mettent l'accent sur les aspects environnementaux et la qualité de vie de manière globale. Après avoir déposé un dossier , c'est au travers d'un système de niveaux allant de 1 à 4 fleurs que la commune peut se voir gratifier son engagement et sa motivation qualitative. Pour les niveaux les plus élevés, cela peut aller jusqu'à l'attribution d'une fleur d'or, niveau distinctif et honorifique attribué seulement tous les 6 ans.
Saint-Julien-les-Villas prend l'image d'une commune où il fait bon vivre !

● M.B. et A.L.

Jeu de cartes en 1997, passage à l'Euro en 2001, Coupe du Monde en 2002, autant de thèmes pour nos massifs

Les Maisons Fleuries

11 rue des Louvières

2 rue Claude Monet

rue Jean Neveu

rue Pasteur

rue Racine

Organisé par le département de l'Aube, le concours des Maisons Fleuries valorise le travail de nos jardiniers amateurs. Il est géré dans l'agglomération par le Comité Touristique de la Région Troyenne puis localement par un jury communal, où les vingt premiers sont récompensés par la commune.
Chaque année, c'est un véritable plaisir de retrouver les femmes et les hommes de Saint-Julien-les-Villas qui partagent la même passion : fleurir leur maison tout en embellissant la commune.
Massifs, fleurs de balcon, jardinage sur la voie publique vous pouvez retrouver le règlement et le bulletin d'adhésion sur www.saintjulienlesvillas.fr ● M.B

Le fleurissement d'aujourd'hui

400 m² de plantations

5000 fleurs plantées en 2021

Vingt années déjà depuis l'obtention de la première fleur au label des "Villes et villages fleuris". Mais aujourd'hui, nous ne parlons plus exclusivement de floraisons hautes en couleurs. Le fleurissement est un accompagnant du cadre de vie, des ressources naturelles, de la biodiversité, du dynamisme du cœur de ville, des implications citoyennes. Le fleurissement est le bien-être des Sancéens.

La maîtrise au coeur des projets

Aujourd'hui le fleurissement intègre un critère très important : la maîtrise des dépenses… Le "combien ça coûte?" en dépense d'arrosage, en temps de plantation, en temps d'entretien, etc.
Thomas Belthier, accompagné de jardiniers diplômés, prépare chaque année le plan de fleurissement estival au mois de janvier. Choix des couleurs, choix des hauteurs de plantes et choix des végétaux résistants à la sécheresse. Voici les critères essentiels pour nos plantations annuelles. Nos plantes sont achetées chez un jardinier ou un revendeur local. Pour 2021, environ 5000 fleurs seront plantées à partir de la mi-mai (fin des

Saints de Glace le 13 mai cette année). Ce qui représente 400m² de plantation.
Les vivaces et les graminées prennent une place de plus en plus importante dans nos massifs. Un choix valorisé par le faible entretien et le peu de consommation d'eau. Nous rajoutons un important paillage issu des broyats de la taille de nos arbres.

Un travail tout au long de l'année

Après les plantations, il reste aux huit agents des espaces verts toute la période d'arrosage et d'entretien. En pleine saison, plus de cinq mille litres d'eau par jour garantissent la bonne santé des fleurs et autres végétaux.
Mais Saint-Julien-les-Villas c'est aussi 35 ha d'espaces verts soit 50m² par habitant. Le mail des Sapins et ses jonquilles, le parc Grimont et son arboretum, le parc de la Moline et son chemin des Nichoirs, les entrées de villes agrémentées, etc.
Vive le cadre de vie de Saint-Julien-les-Villas !!! ● M.B.

5000 litre d'eau / jour
en pleine saison

La Nature s'invite dans nos espaces verts

Ophrys abeille, orchidée sauvage avenue des sapins

Morosphinx

Le cadre de vie de notre commune nous est agréable car nous bénéficions de parcs arborés, de grands espaces en herbes auxquels s'ajoutent les nombreux jardins des sancéens, qui participent bien à l'agrément de ce cadre verdoyant. Il se trouve que ce paysage apporte aussi des éléments nécessaires à de nombreuses espèces animales et végétales.

Dans nos pelouses, il est possible d'observer de nombreuses et multiples petites taches colorées, ce sont les fleurs qui apparaissent d'avantage depuis que nous avons changé nos pratiques d'entretien : nous tondons moins souvent, moins court et de manière différenciée. Ainsi à certains endroits nous laissons des bandes ou des bouquets d'herbes hautes, refuges pour de nombreux insectes.

Exemple sur l'avenue des sapins, la fauche tardive s'impose du fait de la présence des jonquilles : il est indispensable de laisser le temps aux fleurs de reconstituer leurs réserves en laissant se faner les feuilles. Ainsi la fauche réalisée en juillet laisse le temps aux autres fleurs spontanées de fleurir et de créer leurs graines pour assurer leur présence future. Depuis quelques petites orchidées sauvages sont apparues parmi les herbes folles.

Ces fleurs font le régal et le bonheur des abeilles, des abeilles sauvages et de tous les autres insectes butineurs (bourdons, moro-sphinx, syrphes…).
Les fleurs en graines sont intéressantes, voire même indispensables pour les oiseaux qui se nourrissent exclusivement de graines : les oiseaux granivores que sont les chardonnerets, les linottes et les moineaux.
Ouvrez l'œil et vous serez étonné de la richesse de la biodiversité hébergée dans nos espaces verts. ● J.Z.

Linotte mélodieuse

Chardonneret

Une démarche écocitoyenne indispensable par L.V.

Une après-midi environnement a été organisée le 1er mars par l'Espace Recontre de la Sauvegarde Essor 10 au sein du quartier de la Lisière. Une bonne poignée de bénévoles soucieux de préserver leur environnement ont répondu présent. Encadrés par Elodie Roy, ces bénévoles ont nettoyé leur quartier afin d'améliorer durablement leur cadre de vie. Cette initiative est devenue indispensable et nécessaire aux vues des nombreuses incivilités et de l'insalubrité de certains endroits du quartier. Les bénévoles ont ramassé énormément de déchets - parfois même dangereux : matériel médical, verre, restes d'aliments, vaisselle, produits d'hygiène… D'autres actions comme celle-ci vont être organisées afin d'améliorer la vie dans le quartier.

Attention aux nuisances sonores ! par V.L.

Arrêté préfectoral n° 08-2432 - Article 10 : Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste non limitative), ne soient pas cause de gêne au voisinage. Conformément au Code de la Santé Publique (articles R.1334-30 et suivants), les bruits domestiques ne doivent pas être de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage, par l'une des caractéristiques suivantes : la durée, la répétition ou l'intensité. A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- Les samedis : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Aucune utilisation n'est tolérée les dimanches et jours fériés. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 3ème classe pouvant aller jusqu'à 450 euros. Merci de respecter ces consignes pour le bien-être de tous !

Le compostage en action par A.L.

La commission développement durable s'est réunie l'après-midi du 18 février 2021 au parc des Moulins sur le thème du compostage. Les maîtres composteurs de Troyes Champagne Métropole présents nous ont alors formés sur cette méthode de recyclage 100% naturelle .

L'enseignement reçu s'est montré très prolixe et riche en informations : les membres de la commission vont pouvoir retransmettre aux Sancéens tous les bénéfices et bienfaits de la méthode.

Dans ce cadre, le 24 avril 2021 est prévue une réunion d'information de 09h30 à 11h30 autour du composteur de l'école primaire Robin Noire avec la commission développement durable et un maître composteur.

Au vu du succès de ce rendez-vous , une autre date est prévue le 12 juin 2021. Pour vous inscrire, il suffit d'appeler le Centre Technique Municipal au 03 25 49 42 22 ou d'envoyer un courriel à a.lespinasse@saintjulienlesvillas.fr.

AVEC VOUS SAINT JULIEN

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous sommes le 17 mars, nous allons fêter, tristement, une 1ère année de crise sanitaire qui aura mis à genoux notre économie, menace notre démocratie et détruit le moral et la santé psychique des Français. Une année toute entière où nos libertés individuelles ont été mises à mal. L'état gère mal cette crise par trop de choix contradictoires et rarement adaptés. Cette crise est aussi un impitoyable révélateur des politiques destructrices menées depuis plus de 20 ans dans le domaine de la santé et de la sécurité notamment. Cette crise sanitaire a dramatiquement exacerbé l'isolement et la solitude des personnes déjà en fragilité. De façon inattendue, notre jeunesse dont l'enseignement est actuellement perturbé se trouve menacée dans sa réussite et son avenir. Alors nous le disons haut et fort, CA SUFFIT. Dans cette difficulté il y a au moins une bonne nouvelle, la crise sanitaire n'a pas dangereusement impacté les finances de notre commune pour l'année 2020, espérons qu'il en sera de même pour cette année 2021. Malgré cette situation soyez assurés de notre engagement et de notre vigilance pour le bon fonctionnement de notre commune. Lors du dernier conseil municipal, le 8 mars dernier, nous avons regretté une fois encore le manque d'aboutissement de certains dossiers lors de leur engagement (réhabilitation du gymnase, projet salle de gymnastique et multi-activités). Cette situation récurrente nous oblige à reprendre mainte fois ces mêmes dossiers avant de les voir se réaliser. Conséquence : nous constatons dans le rapport d'orientation budgétaire l'important report de reste à réaliser 2020/2021 qui est de 4 589 635,00 € alors qu'il n'était que de 2 335 000,00 € sur 2019/2020. Au cours de ce conseil, nous avons approuvé la création d'un espace ludothèque. Compte tenu du succès de la seule ludothèque existante dans notre agglomération (St André les Vergers) la création d'un espace nous parait insuffisant et il est très probable que celui-ci sera très rapidement saturé. Cette perspective nous fait regretter l'absence de choix et la volonté de créer une ludothèque dans son ensemble. Avec l'espoir d'une vie sociale retrouvée cette année, nous vous souhaitons un excellent printemps tout en prenant soin de vous et de vos proches.

Marc Moreau
Anne Spire

ENSEMBLE AUTREMENT

Chers Sancéennes et Sancéens,
Cette crise sanitaire inédite et difficile pour chacun d'entre nous impacte profondément notre mode de vie au quotidien, surtout dans l'application des mesures de précautions et de distanciation sociale.
Si l'évolution actuelle de la pandémie et ses variants semble inquiétante, elle nécessite toute notre vigilance. Nous espérons que d'ici quelques mois que les vaccins et l'immunité collective devraient nous permettre de retrouver une vie sociale normale pour chacun d'entre nous. C'est pourquoi, malgré ce contexte sanitaire nous restons très attentifs aux décisions de l'équipe municipale dans la gestion de cette crise.
La stratégie d'endettement…Pour investir, il faut parfois emprunter. La commune ne fait pas exception à la règle. Bien sûr il faut tenir compte de sa capacité d'autofinancement et de remboursements des emprunts dans son budget.
Plus l'autofinancement est grand, moins la commune aura besoin de recourir à l'emprunts pour équilibrer son budget. Depuis son élection en mars 2020 Monsieur le Maire et son équipe ont procédé à deux nouveaux emprunts (1 500 000 € en 2020 et 1 749 778 € pour l'année 2021) en les intégrant à ceux du précédent mandat (2014-2020) de 2 257 750 € nous arrivons à un cumul à ce jour de 5 507 528 €.
L'encours de la dette est passée de 1 500 000 € mars 2020 à 3 249 778 € fin 2021.
Ce qui nous alerte dans cette politique diffuse et du tout venant en matière d'investissement (Cœur de Vie, Passerelle, Collège et parking, Maison de retraite et le nouveau Gymnase avec une 1ère évaluation de 2 400 000 € pour 2022 !!!…).
Sans compter les quatre années restantes avant la fin de son mandat et la baisse des recettes liée à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Les recettes de cette taxe, progressivement supprimée jusqu'en 2023, devront être compensées par le versement aux communes de la part de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) aujourd'hui perçue par les départements.

Lors du dernier Conseil Municipal en date du 8 Mars 2021, nous avons interpellé Monsieur le Maire en lui demandant des éclaircissements sur les demandes de financement et sur sa vision très optimiste sur l'accompagnement financier par les différents partenaires. (État :(DETR) Agence Nationale du Sport, Région Grand Est, T.C.M…). Selon les prévisions de travaux, il prétend que certains projets seront subventionnés à hauteur de 82% et 84%. Or, nous savons par retour d'expérience que les taux se situent plutôt en moyenne entre 20 et 45 %.
Lors de la présentation de l'orientation budgétaire 2021, nous avons demandé des explications sur les indicateurs et les renvois explicatifs associés : Détails du Fonds de Roulement (FR). Réponse du Maire : <<Les chiffres affichés sont en cours de validation par le Trésorier Payeur, mais ils sont dans la tendance>>.
Ce n'est pas une réponse sérieuse et réfléchie. Le Maire se doit de gérer toujours dans l'Intérêt général avec le respect de l'argent du contribuable.
Pourquoi présenter des chiffres qui seront certainement revus plusieurs fois ? D'où la multiplication inutile des conseils municipaux pour le même dossier !
Monsieur le Maire se prend pour un bâtisseur, mais il serait judicieux aussi qu'il respecte ses engagements sur l'entretien général du patrimoine de notre commune : Voiries promises à la réfection depuis mars 2014 (Avenue de la Gare, Rue de la Haute Moline, Rue des Vannes, entretien des divers ponts, la façade et toiture de la mairie … !).
Article écrit le 22 mars 2021.

Daniel Picara
et Éric Largitte.

SAINT JULIEN À GAUCHE

Cela fait donc maintenant un an que nos vies sont bouleversées par cette pandémie galopante, sans parvenir à trouver des solutions durables pour reprendre une vie sociale normale et apaisée. Il faut d'abord rendre hommage à tous ceux qui sont restés en première ligne dans ces moments difficiles, que ce soit les soignants, les enseignants ou encore les agents de nos services publics. Certains ont redécouvert à l'occasion la nécessité des services publics….
En même temps on ne peut qu'être troublés par les arbitrages incohérents faits par notre Président. Comment peut-on ainsi sacrifier le sport amateur, l'ensemble de la culture mais aussi les cafés et restaurants alors qu'on continue à s'entasser au travail, dans les supermarchés et dans les moyens de transports?
Mais ce qui est le plus inquiétant ce n'est pas le fond, c'est la forme. Comment un homme seul, quelles que soient ses compétences, peut-il être autorisé à décider de tout sans avoir à rendre de comptes à personne ? Il est grand temps de remettre la démocratie au cœur de notre République, de limiter les pouvoirs du président et pour cela de construire tous ensemble une 6ème République.
Revenons maintenant à notre chère Commune. Notre Maire est habile pour dénicher les subventions disponibles et ainsi réduire le reste à charge pour nos concitoyens Sancéens. Mais il ne faudrait pas que cette recherche de l'efficacité financière dicte les priorités de notre budget d'investissements. Ainsi le projet de rénovation du Gymnase FERNAND GANNE en est à sa 4ème ou 5ème version sans qu'aucun plan n'ait encore été présenté au Conseil Municipal (et pour cause, l'architecte n'a pas encore été choisi). Mais le projet qui nous préoccupe en premier lieu aujourd'hui est celui de la Salle de Gymnastique qui remplacera les pistes de l'ancien Bowling dans le Parc Grimont. Nous ne reviendrons pas sur la polémique ridicule qui a conduit à l'arrêt complet des Ecureuils de St Julien (club de gymnastique).Tous ceux qui pensent que la pratique sportive est un facteur de socialisation et d'émancipation ne peuvent que déplorer un tel gâchis.
Dans ces conditions il semble superflu de construire quand même cette salle pour un coût global de 2 millions d'euros. Et les arbitrages budgétaires conduisent ainsi à réduire les travaux annoncés au Gymnase Fernand Ganne. A moins que d'autres préoccupations guident notre Maire. Comme celle de fournir un gymnase pour le Collège privé qui va bientôt venir s'installer à l'entrée du Canal sans eau. Ce qui bien sûr n'est pas conforme aux principes de la laïcité tels qu'ils ont été définis dans la loi dite de séparation de l'Eglise et de l'Etat édictée en 1905.
Dernière nouvelle : le Maire veut maintenant construire 2 terrains de football tous temps dans l'enceinte du Stade de la Burie. Car il y a des possibilités d'être financés à 80% : ce dossier n'a jamais été évoqué en Commission Sports. C'est une nouvelle illustration de la dérive de nos institutions communales. Le conseil Municipal n'est plus qu'une chambre d'enregistrement, et ce n'est pas là que les décisions sont prises. Là encore cela questionne les démocrates….
Nous sommes tous fiers de la superbe Maison de santé qui a ouvert l'été dernier sur le site du Canal sans eau. Nous sommes tous redevables à Thierry JOLY pour toute l'énergie déployée afin de mener ce projet à bien. Mais on ne peut que regretter que les promesses faites auparavant de nommer cette structure la Maison CLOOS en mémoire de notre ami Didier CLOOS qui était à l'origine de ce dossier n'aient pas été tenues. Quel dommage…..

Jean-Marc WEINLING
pour St Julien à Gauche

Rencontre avec nos élus

Michel Brouillet, adjoint Cadre de vie et services techniques

Pouvez-vous vous présenter rapidement ?

Je suis retraité du secteur privé. J'habite Saint-Julien -les-Villas dans le quartier de la Moline depuis 38 ans. Je consacre mon temps aux activités de la commune.

Quelle est votre commission ? Pourquoi l'avoir choisie ?

J'ai à cœur de rendre la ville de Saint-Julien -les-Villas agréable. La commission Cadre de vie a pour mission de donner du plaisir et le sourire aux gens en fleurissant de parts et d'autres. Nous mettons aussi notre énergie à garder notre ville propre.

Quelles sont vos ambitions pour la commune ?

Il est long de faire aboutir un projet, que ce soit sur la pose de mobiliers supplémentaires ou sur la création de nouveaux points de fleurissements. Mon ambition est de pouvoir concrétiser un maximum de projets .

Quels sont vos projets en cours ?

Parmi d'autres, il est prévu d'embellir le déversoir, d'embellir la rue Gambetta le long du cimetière, supprimer la haie du stade Gambetta, créer une piste cyclable et créer un mur végétal au gymnase Fernand Ganne. ● A.L. / M.B.

Interdictions feux et brûlages par V.L.

L'arrêté n° 07-3065 du 21 août 2007 stipule que « tout brûlage à l'air libre, c'est-à-dire la destruction par le feu de déchets ou matières, est interdit de manière permanente et en tout lieu ».
Cette interdiction concerne notamment : les pneus, les huiles de vidange et usagées, les produits chimiques, les piles et batteries, les déchets industriels, les déchets ménagers, les ordures ménagères, les matières plastiques, les papiers et cartons, le textile, le bois, les déchets biodégradables, les déchets verts de jardin, vergers et potagers, les résidus de la taille des haies et des arbres.
Il est interdit d'allumer des feux à moins de 100 mètres d'une habitation, des aérodromes, des terrains militaires et de tout stock de matière inflammables.
Il est interdit d'allumer des feux à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations et reboisements.
Cette interdiction ne s'applique pas aux locaux d'habitation et à leurs dépendances, aux abris, ateliers, usines et aires équipés de places à feu spécialement aménagées. Les cheminées des foyers doivent être munies d'appareils destinés à empêcher le passage des étincelles.
Les dépôts d'ordures étant une cause d'incendie, il est interdit à toute personne d'abandonner, de déposer, de jeter des ordures ménagères, détritus, matériaux ou déchets en un lieu où elle n'est ni propriétaire, ni ayant droit.
Les contrevenants aux dispositions ci-dessus sont passibles des sanctions prévues à l'article R.322-5 du code forestier (contravention de 4ème classe).
S'ils provoquent un incendie, ils s'exposent aux sanctions prévues par l'article L.322-9 du code forestier (emprisonnement de 6 mois et/ou amende de 3 750 €).

L'équipe Espaces Verts

1. **Jessy** : Tondeuse autoportée
2. **Félix** : Tondeuse autoportée au stade
3. **Jayson & Manon** : Plantations
4. **Jordan, Julien & Christophe** : refonte des massifs
5. **Thomas** : Responsable du service
6. **Arthur** : Jardinier des stades
7. **Manu** : Entretien des trottoirs

Pour obtenir nos 3 fleurs, il nous faut du professionnalisme, de la rigueur et de l'assiduité. Etre passionné par le fleurissement et par sa commune, le tout dans un esprit de développement durable. Piocher, tondre, souffler, balayer, tailler, planter, couper, arroser ! Autant de travaux répétitifs ou créatifs à réaliser tous les jours.

Ils sont huit, principalement attitrés au service "Espaces Verts". Des agents municipaux que vous rencontrez dans les différents endroits fleuris et verdoyants de la ville. L'équipe est relativement jeune avec une moyenne d'âge de 36 ans. Les plus jeunes sont issus du Lycée Charles Baltet de Saint Pouange ou du Lycée Privé de Sainte Maure. Pour certains, la formation en alternance a commencée comme apprenti dans nos services techniques avec le bonheur d'une embauche après l'obtention du diplôme de BTS en Espaces Paysagés. Pour la coordination, les interventions techniques sont pilotées par Thomas Belthier, lui-même diplômé en Espaces Paysagers et Management. ● M.B.

Danger ! par M.B.

Vous avez sûrement déjà entendu parler des chenilles processionnaires du Pin. Au printemps, elles quittent le nid en se déplaçant en "procession". Ne touchez surtout pas ses chenilles urticantes qui provoquent d'énormes réactions allergiques et des conséquences importantes pour les yeux ! Attention aux nids qui sont également remplis de toxine. Faites attention à vos chiens et chats. En cas de nécrose de la langue, ils peuvent en mourir.
Pour tenter d'exterminer les chenilles, nous installons des pièges autour de nos pins. Si vous êtes avertis et équipés, vous pouvez couper le bout des branches ou les cocons... mais, **ATTENTION DANGER !!!**

Lagoa SPA

Lagoa SPA a ouvert ses portes début février. Dès l'entrée dans cet institut, nous sommes accueillis par un magnifique sourire qui inspire une certaine sérénité. Un partenariat exclusif avec le restaurant Le Sancéen peut vous permettre de vous restaurer sur place.
Un large panel de soins dédiés au corps est proposé, élaboré avec la gamme de produits "Cinq Mondes".

03 25 79 96 69
36 rue des Philippats
Saint-Julien-les-Villas

La Villa Institut

A la tête de cet institut, une jeune femme de 25 ans qui a peaufiné son savoir au gré de ses voyages, aussi bien en France qu'en Asie, et a finalement posé ses bagages dans notre belle ville.
"La Villa Institut" a ouvert ses portes en février 2020 pour proposer différents soins du visage avec la gamme de produits Dermalogica. Pour compléter ses offres, des maquillages semi-permanents sont aussi de la partie.

06 47 48 20 62
3 rue de la coopérative
Saint-Julien-les-Villas
www.la-villa-institut.fr

Institut ongles et esthétique "So perfect" :

So perfect a ouvert ses portes le 1er Août 2020. Les prestations proposées vont de l'épilation pour femmes et hommes, le rehaussement du regard, le maquillage du plus simple au plus raffiné, un large panel de massages mais également des cours d'auto-maquillage. Pour ce qui est de l'onglerie, des vernis permanents ou semi-permanents sont proposés, sans oublier les soins manucures. L'institut propose également à la vente une gamme de maquillage rechargeable certifié bio 100% naturel et vegan.

09 83 96 87 43
3-5-7 rue de la Coopérative
Saint-Julien-les-Villas
soperfect-institut.fr

La cabane d'Achille & Camille

Micro crèche bienveillante.
Du lundi au vendredi, de 05h30 à 22h30

23 rue de la Coopérative
Saint-Julien-les-Villas
www.achilleetcamille.com

Changements de personnel communal

Des retraites bien méritées

En cette année 2021 nous avons enregistré trois départs en retraite pour des agents de notre commune.

• Madame Françoise BOUCHON (42 années au service de la commune) a pris ses fonctions en juillet 1978 en tant que stagiaire pour terminer sa carrière comme responsable du service Comptable et du service Ressources Humaines de la collectivité.

• Madame Marie-Odile GUEUX (34 années au service de la commune) est entrée en fonction en novembre 1987 en tant qu'agent de bureau. Elle a terminé sa carrière comme adjoint administratif territorial principal.

• Monsieur Gérard LIONNET (38 années au service de la commune) est entré en fonction en tant qu'ouvrier d'entretien aux services techniques. Il a terminé sa carrière comme adjoint technique territorial.

Nous tenons à les remercier pour leur investissement au service de la commune et leur souhaitons une excellente retraite.

De nouvelles arrivées

Depuis le 1er février, nous sommes heureux d'accueillir deux nouveaux agents dans nos services.

• Madame Maggy CHRETIEN qui assurera la direction du service Comptable et Ressources Humaines.

• Monsieur Florent KINKIN, policier municipal en remplacement de monsieur Romain QUERU - ce dernier ayant demandé sa mutation dans une autre collectivité. ● P.P.

Monsieur André Malgras nous a quitté

« C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la disparition de monsieur André Malgras. Après avoir débuté sa carrière à la préfecture de l'Aube, il postule en 1955 pour le poste de secrétaire général à la mairie de Saint-Julien-les-Villas. Il succède à monsieur Streiff.
C'est avec monsieur Fernand Ganne, alors maire, qu'il débute sa carrière de secrétaire de mairie (aujourd'hui directeur des services) de Saint-Julien-les-Villas pendant 10 ans.
En 1965, André Grimont succède à Fernand Ganne et confirme monsieur Malgras à la tête de la commune.
Doté de solides connaissances dans tous les domaines, il était un homme rigoureux avec lui-même et le personnel. Travailleur infatigable, scrupuleux, honnête et discret.
Avec monsieur André Grimont, maire pendant 25 ans, ils ont donné une autre dimension à la commune.
A la retraite, il quitte Saint-Julien-les-Villas accompagné de son épouse en 1997 pour se rapprocher de sa fille à Nancy. Il s'éteint le 19 janvier 2021 à l'âge de 95 ans. Il repose désormais au cimetière de la commune qu'il a tant aimée et si bien servie.
A son épouse, sa fille et son gendre, à sa famille et ses proches, nous présentons nos très sincères condoléances. »

Michel Tournemeule

L'école de musique, toujours active par I.H.

Au rythme des annonces gouvernementales, suite à la crise sanitaire que nous traversons, la directrice de l'Ecole Municipale de Musique, Isabelle HENRY, et son équipe enseignante se sont mobilisés pour permettre aux élèves de poursuivre leurs apprentissages. La réorganisation des cours s'est imposée de nouveau et la mise à disposition par la commune d'ordinateurs et l'installation d'une borne wifi au sein de l'école a permis de suivre les élèves à la fois en présentiel et distanciel. Grâce à ces outils, la très grande majorité des élèves reste en contact hebdomadaire avec leurs professeurs. Les retours sont très positifs. Les gestes barrières sont respectés avec la distanciation, distributeur de gel, parcours en interne et création de plexiglass pour les cours d'instruments à vent. La priorité pour tous est de conserver le lien social et continuer de faire vivre la musique. Renseignements : 03 25 71 79 63 – 07 64 26 03 72 – ecoledemusique@saintjulienlesvillas.fr Réinscriptions/Inscriptions 2021/2022 : 30 juin et 1er juillet 2021.

Chasse aux œufs de pâques par O.J.

La préfecture ayant interdit la traditionnelle chasse aux œufs organisée par la municipalité durant le week-end de pâques, nous avons dû revoir notre copie. En partenariat avec les enseignants, une distribution de chocolats a eu lieu vendredi matin. Pour les enfants sancéens de 3 à 11 ans non scolarisés dans nos écoles, ils peuvent se présenter au pôle jeunesse avec un justificatif de domicile pour récupérer leur chocolat. Le surplus de chocolat sera offert à l'épicerie sociale.

Rencontre avec les associations par G.J.

L'équipe Vie associative a - durant 15 jours - reçu 26 associations pour faire le point sur cette période très difficile. Nous avons parlé des subventions, de la communication et de tous les projets que nous mettons en place pour le futur. Ces échanges ont été très chaleureux et tous ont dit "A refaire ! " Merci à tous ceux qui ont répondu présent.

26

associations rencontrées

Association sancéenne

Arts et Jeux Sancéens

L'association Arts et Jeux Sancéens a été créée en mai 2019 avec comme objectif de proposer des activités ludiques et culturelles au sein de la commune.

Nous proposons une à deux soirées jeux de sociétés modernes pour adultes par semaine : le lundi soir et le jeudi soir dans une salle sous la mairie accessible à tous. Durant ces soirées placées sous le signe du jeu et de la bonne humeur, nous testons différents jeux allant du burger quizz à l'île des chats, en passant par scythe ou esquissé.
Nous aimerions également organiser des tournois sur plusieurs semaines sur des jeux à manche comme formula D ou BloodBowl, ou éventuellement du jeu de rôle si nous parvenons à réunir suffisamment de joueurs.

Nous co-organisons avec la mairie la soirée jeux de société ouverte à tous les premiers vendredis de chaque mois à la bibliothèque.
En parallèle à ces activités ludiques, nous organisons également un loto et nous souhaitons mettre en place des soirées casino, des concours de Mölkky (jeux de quilles finlandaises), des olympiades, des escapes games géants, des projections de films en plein air etc.

Si vous souhaitez nous rencontrer, découvrir ou redécouvrir les jeux de société ou nous aider dans l'organisation d'événements, n'hésitez pas à nous contacter par mail : contact@arts-jeux-sanceens.com ou par téléphone au 07 83 68 24 00 ● O.J.

Les acteurs du sport en plein marasme

Un an après le début de la pandémie de covid 19, les résultats de la filière sont catastrophiques. En 2020, l'activité a dégringolé de 21%, soit une baisse de 15 milliards d'euros selon le groupe BPCE.

Les associations connaissent une période critique : baisse importante de leurs ressources, des membres et réduction voire interdiction partielle ou totale de leurs activités.

Les associations en souffrance

Elles ont besoin du soutien et du réconfort de leurs membres. La situation est préoccupante et dépend de l'évolution des conditions sanitaires.
D'une part, les assos ont besoin de la présence et de l'appui des sociétaires pour faire face à la crise générée par la pandémie. La reprise des activités se fait avec parcimonie et avec des limites décourageantes. Les dirigeants font des demandes, élaborent des protocoles sanitaires et s'engagent à respecter et faire respecter les dispositions. Ils scrutent l'horizon dans l'attente d'éclaircies heureuses, en vain.
D'autre part, les membres des assos se montrent réticents pour reprendre leur adhésion car l'an dernier ils ont cotisés pour l'année alors qu'ils n'ont pu bénéficier de l'activité que quelques mois… Ils souhaiteraient obtenir une réduction de leur cotisation au prorata des mois utilisés.
N'oublions pas que les dirigeants sont des bénévoles qui consacrent beaucoup de temps au pilotage et à l'animation de leur asso et qui méritent toute notre admiration et notre respect.

A l'heure actuelle, l'horizon souffre de trop d'incertitudes pour établir un calendrier de reprise : pas d'ouverture programmée des salles de sport, pas d'accueil de produit, pas d'événementiel.

Entrainements et compétitions sportives

Les mesures gouvernementales et municipales pour stopper la propagation du virus ont contraint les fédérations sportives à prendre des décisions et n'autoriser la pratique que sous certaines conditions.
Les championnats de tennis prévus à partir de novembre sont suspendus. La pratique du tennis en salle est permise pour les jeunes encadrés et libre sur les courts extérieurs. Les adultes ne peuvent jouer qu'en extérieur.
Les conditions de reprise du football des adultes en extérieur sont identiques à celles des jeunes : sans contact physique et sans utilisation des vestiaires / douches. Les championnats amateurs sont suspendus.
La pratique du handball est autorisée en pleine air et interdite en salle. Les championnats amateurs sont arrêtés.
Le VCS n'a pas repris officiellement son activité et a été obligé d'annuler sa première grande manifestation de l'année. Les sorties d'entrainement ne sont autorisées que pour des groupes de 6 cyclos.

Parmi les lueurs d'espoir, la BPCE évoque la perspective des Jeux Olympiques à Paris en 2024 comme un puissant effet d'entraînement, favorable à la plupart des disciplines.
● J.V.

Reprise des activités sportives

En ces temps perturbés, il est parfois compliqué de conserver une activité sportive. D'un côté, nos associations mettent en œuvre des protocoles sanitaires afin de permettre à leurs membres de pratiquer leur sport. De l'autre, de plus en plus de personnes trouvent de nouvelles formes d'expression sportive et de bien être.

CNA, pionniers de la reprise d'activité

Après chaque confinement avec arrêt partiel ou total d'activité, les dirigeants et animateurs du CNA ont toujours été les premiers à reprendre. Ils ont cherché à garder le lien avec leurs sociétaires et à assurer une poursuite d'activités en assurant les contraintes sanitaires. Les jeunes ont pu s'entrainer régulièrement et s'épanouir dans la pratique de leur sport. Ils sont fiers et heureux de canoter dans l'eau vive de la Seine en crue, rassurés par la présence de leurs accompagnateurs expérimentés.

Reprise du football à la JSSJFC

Dès l'autorisation de reprise, les jeunes sont retournés à l'entrainement dans le respect du protocole sans contact préconisé. Malgré les pluies abondantes, la neige et le froid, les jeunes sont vraiment heureux de pouvoir retaper dans le ballon, retrouver les copains et échanger dans la convivialité.
Les séniors ont eu quelques créneaux sur les synthétiques de Troyes mais les horaires, le travail et le couvre feu ont rendu les choses difficilement compatibles.

Le beau temps devrait arranger les choses. Mais à quand le reprise des championnats ?

Le tennis en extérieur

Les dirigeants du TCS ont demandé à reprendre avec un protocole sanitaire adapté. Les courts extérieurs ont donc été mis à leur disposition. Le soleil rempli les courts de joueurs et leurs cœurs de joie.

La pétanque en continu

Les périodes de confinement ont sapé le moral de nos concitoyens. Ils ont donc décidé d'y remédier en pratiquant la pétanque aussi bien sur la neige que sous les premiers rayons de soleil.

L'essor des activités « en libre service »

La marche à pied est à l'honneur avec un développement considérable de marcheurs dans les rues de la ville et tout au long de la vélo-voie. En solitaire, en couple ou en famille entière, chacun semble découvrir les bienfaits de cette activité.
Le mini stade du parc Grimont connait un beau succès auprès des jeunes qui se retrouvent pour jouer au foot, au basket ou juste bavarder. Les groupes peuvent atteindre 30 à 40 participants! Sans compter les parents, qui partagent souvent les jeux avec leurs enfants. Les balançoires du parc sont souvent sollicitées. Notamment les mercredis après-midi et les week-ends, où elles sont assaillies par un nombre considérable d'enfants. ● J.V.

Maison de retraite de la Moline

Carnaval

Malgré la crise sanitaire, l'Ehpad a organisé son traditionnel carnaval lors de mardi gras le 16 février 2021. L'animatrice a mis tout en œuvre pour animer cette belle journée : préparation de beignets, décoration de la salle d'animation, déguisements pour les résidents et le personnel. Margarida s'est improvisée chef d'orchestre et les participants ont fredonné des chansons rythmées dans une ambiance de fête.

Atelier d'écriture

A la résidence, les animations occupent une place importante dans le projet de vie de l'établissement. L'animatrice propose un large panel d'activités. Une fois par mois, des ateliers d'écriture sont organisés en sous groupe afin d'entretenir la mémoire et préserver les capacités intellectuelles. Les participants studieux expriment avec fierté que ces ateliers éveillent aussi des souvenirs d'autrefois.

Atelier culinaire

En raison de la crise sanitaire, les ateliers culinaires réalisés habituellement n'ont pas pu être maintenus. Afin que les résidents continuent à profiter de ces mets servis au goûter pendant cette période, l'animatrice assure des ateliers crêpes, gaufres, salades de fruits, gâteaux... pour éveiller les papilles et régaler les plus gourmands.

Activité physique

La direction de la résidence a validé un nouveau projet sportif afin de compléter les activités pour le maintien de l'autonomie. La directrice a chargé Eric, l'agent d'entretien de la structure, de fabriquer un boulodrome et de l'aménager dans ce magnifique parc arboré et reposant, où des canards viennent actuellement se pavaner. Des compétitions pourront s'organiser entre divers partenaires afin de continuer à créer des liens sociaux et de rester dynamiques. Allez ! allez ! les boulistes !

Créativité et recyclage

Plusieurs résidents aiment participer à des ateliers de créativité, et plus particulièrement madame Viviane F. L'animatrice a aménagé un espace extérieur avec le matériel à disposition pour rénover des cages à oiseaux. Toutes les étapes ont été réalisées : dépoussiérage, ponçage, peinture. Cette résidente dotée de patience a fait preuve d'agilité, lui permettant de faire travailler sa motricité fine. Ces ateliers permettent de recycler tout en préservant la planète. Ces belles œuvres serviront à décorer la résidence. ● M.D.A.

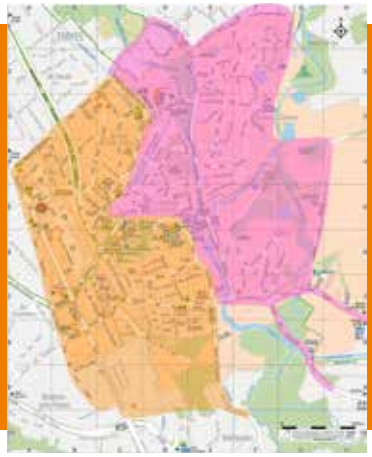

Repas des aînés

Cette année, le Centre Communal d'Action Sociale souhaite offrir un repas aux ainés de notre commune âgés de 70 ans et plus. Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle, cette journée est organisée sur deux dimanches et par secteur. Les dates seront les suivantes :

dimanche 25 septembre (en orange) et dimanche 3 octobre (en rose) 2021

Nous vous invitons à vous inscrire auprès du CCAS (03 25 71 79 38) ou de la mairie (03 25 71 79 30) afin de définir votre secteur selon votre adresse. Le jour de votre inscription, il vous sera remis votre invitation avec la date du dimanche correspondant à votre secteur.

Permanences conciliateur de justice, Jean-Paul CHARDIN
Jeudi : 01/04, 15/04, 29/04, 12/05, 27/05, 10/06, 24/06
Hôtel de ville Pont-Sainte-Marie : 8h45 à 12h - 03 25 81 20 54 / Espace Sénardes : 14h15 à 17h30 - 03 25 42 20 70

Assistant social - Mardi après-midi sur rdv au 03 25 46 44 73

CCAS - Contact : Béatrice Guyot 03 25 71 79 38

Police municipale - Numéro de la patrouille : 06 75 21 42 06

Encombrants - Sur rendez-vous au 03 25 45 27 30
Déchets verts : Ramassage hebomadaire le jeudi jusqu'au 30/11 puis une fois par mois jusque mars
Les sacs de tri - En mairie aux horaires habituels d'ouverture

Ouverture du cimetière - Du 01/03 au 01/11 : 8h-18h30
02/11 au 28/02 : 8h - 17h30 (1er et 02/11: 8h à 19h)

Déchèterie de Saint-Julien-les-Villas
Rue du Pré Saint-Jean à Saint-Julien-les-Villas - 03 25 49 65 89
Horaires d'ouverture :
- lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h à 12h et 15h à 19h
- mardi : fermée
- samedi : 9h à 19h
- dimanche : 10h à 12h30

Ouverte toute l'année sauf les jours fériés.

Les passeports et cartes d'identité
Pré-enregistrez-vous en ligne sur le site de la commune
Prenez RDV au 03.25.71.79.30

Arrivé sur la commune en 1958, **Jean Marc Podlipski** suit sa scolarité à l'école Robin Noir puis à Troyes. Il fait ses études de médecine à Reims. En 1978, il se marie avec Catherine, professeure, et ont 3 enfants. Il continue son externat à Reims et son internat se passe à Vesoul. Très connu et apprécié des sancéens, il s'installe avenue Terrenoire le 1er avril 1985 et finit sa carrière à la Maison de Santé, intégrée en septembre 2020. Le 1er avril 2021, il prendra une retraite bien méritée.

Médecin généraliste depuis 16 ans, **Simona Farcas** débute sa carrière en Roumanie comme médecin de ville. Co-fondatrice d'une association d'éducation pediatrique pour médecins généralistes, elle arrive en 2016 en Bourgogne avec son mari et ses 2 enfants. Elle travaille en gériatrie, en SSR et EHPAD. En 2019, ils s'installent sur la commune. Elle apprend que la MSP cherche un successeur au Dr Podlipski. Nous sommes donc heureux de l'accueillir et lui souhaitons une belle carrière.

Naissances

Décembre 2020
17 : Paulin LE MIGNOT
18 : Rezak MALJOKU
21 : Emma GISSAT
30 : Lola COUSANTIEN
31 : Antonin JUILLET

Janvier 2021
06 : Edhen BERTIN
30 : Maïlys KERDRAON

Février 2021
04 : Samuel DELLA VEDOVA
04 : Garance MENNESSON
22 : Heyden DE BLAUWÈRE
25 : Sophia COLLINET KOCH

Mars 2021
07 : Yakout TELIG
08 : Léonard LUCQUIN

Toutes nos félicitations aux parents!

Décès

Novembre 2020
08 : One LIM, 66 ans
08 : François POKORSKY, 82 ans
12 : Nelly KEIFLIN, 81 ans
25 : Daniel ZOTT, 77 ans

Décembre 2020
09 : Odile BOQUET veuve SERAÏ , 88 ans
14 : Michel HUGOT, 52 ans
20 : Angélique DEVAURE, 43 ans
26 : Fédora HUK épouse CUGNET, 86 ans
27 : René CODAZZI, 83 ans
27 : Daniel PAILLOTET, 82 ans

Janvier 2021
07 : Roger MÉNUDIER, 86 ans
16 : Renée ANTOINE, 73 ans
20 : Jeannine GROSSE veuve BLIN, 98 ans
27 : Simone FABRON épouse DOUCE, 87 ans

Février 2021
04 : Danielle DESMOUILLERES épouse DUMAND, 88 ans
05 : Ali SALA, 84 ans
19 : Ferid LATRECHE, 52 ans
20 : Amar HADDOU, 79 ans
Suite décès Février
21 : Louis WRZOSEK, 84 ans

Mars 2021
1er : Anna SOUTHAREWSKY, 89 ans
02 : Joé MATHAUX, 78 ans
07 : Yolande FALMET, 88 ans
15 : Nicole BELLET veuve CHRETIEN, 85 ans

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles

Centre commercial Rives de Seine

Kiriel

JARDIN - VÉGÉTAUX - PÊCHE
ALIMENTATION ANIMALE
BRICOLAGE - CHASSE
VÊTEMENTS

Ouvert du lundi au samedi

MARCHÉ AUX AFFAIRES

TOUTE L'ANNÉE, DES PRIX BAS SUR DES ARTICLES CADEAUX, DÉCO, FESTIF, ART DE LA TABLE...

leDRIVE Intermarché

Rives de Seine
Bd de Dijon

Boutique *Au jardin*

FLEURIT TOUTE L'ANNÉE
LES MOMENTS
LES PLUS IMPORTANTS
DE VOTRE VIE !

L'endroit où il fait bon faire ses courses !